



PROGRAMME D' ACTIONS

CONTRAT TERRITORIAL EAU 2020-2025

CATALOGUE DES ACTIONS AGRICOLES DU BASSIN DE
L'AUTHION



Version mise à jour le 28/06/2023

Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | contact@sage-authion.fr | www.sage-authion.fr

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
LES OBJECTIFS	3
LE CONTENU	3
L'ACCÈS AU DIAGNOSTIC	3
CONTEXTE	4
LE SMBAA	4
LE CT EAU	5
LES ACTEURS AGRICOLES DU CT EAU	6
FICHES ACTIONS	11
ANALYSER ET FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES	11
OPTIMISER SON IRRIGATION	17
ÉCHANGER SUR SES PRATIQUES	21
AMÉNAGER SON EXPLOITATION	27



LES OBJECTIFS

Les actions présentées dans ce catalogue s'inscrivent dans un programme plus global en faveur de la reconquête de la ressource en eau : le Contrat Territorial Eau Authion 2020-2025, qui s'articule autour de 5 thématiques :

- Les actions transversales ;
- Les économies d'eau ;
- La restauration des milieux aquatiques ;
- Les sources de pollutions ;
- La réduction des transferts.

L'objectif de ce programme d'actions est la **reconquête de la qualité de l'eau et l'optimisation de la gestion de quantité d'eau**, dans un territoire marqué par une activité agricole à forte valeur ajoutée très dépendante de l'eau : le bassin versant de l'Authion.

Ce catalogue a pour objectif d'apporter aux acteurs agricoles du bassin versant une meilleure connaissance du **programme d'actions pour la reconquête de la ressource en eau**, mise en œuvre par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA).

LE CONTENU

Ce catalogue contient l'**ensemble des actions auxquelles les exploitants agricoles du bassin de l'Authion peuvent prétendre et également celles qui concernent les prescripteurs**. Elles sont présentées sous forme de fiche détaillant le contenu de l'action, la structure réalisant l'action, le reste à charge éventuel pour l'exploitant...

LES ÉTAPES D'ACCÈS AU DIAGNOSTIC

1 Prendre un premier contact avec le SMBAA ou la structure réalisatrice inscrite sur la fiche descriptive de l'action

2 En cas de réalisation d'un diagnostic ou accès à des groupes : **Bénéficiaire d'une visite écoute conseil** de 2h afin de mieux mesurer les pratiques de l'exploitation et envisager, si besoin, des actions d'adaptation

3 Réaliser un diagnostic de l'exploitation

4 Assurer un suivi en année 2 ou 3 des actions prévues lors du diagnostic de départ et ajuster si besoin.



LE SMBAA

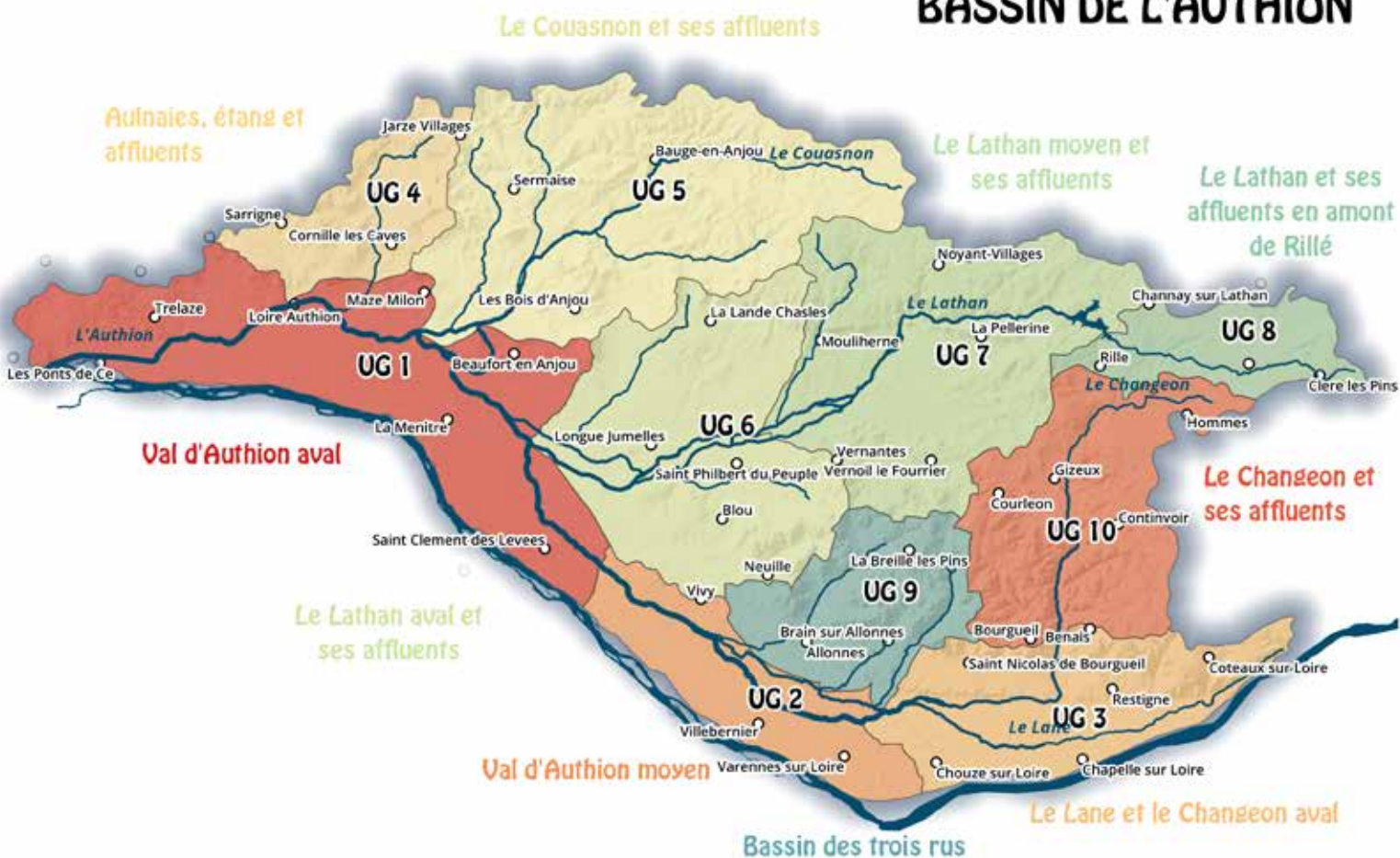
SON TERRITOIRE ET SES ACTIONS

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) est une **collectivité territoriale** créé le **1 janvier 2015** à la suite de la fusion des 5 anciens Syndicats de cours d'eau du territoire.

En **2019**, le SMBAA est devenu, suite à l'adhésion du SIACEBA (Syndicat intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion) et au portage du SAGE, la **structure unique du bassin versant de l'Authion**. Ce statut a permis d'envisager une gestion des cours d'eau à une échelle cohérente : le bassin versant de l'Authion.

Le SMBAA a donc pour mission de participer à la **gestion équilibrée et durable** de la ressource en eau, à la préservation et à la restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'à la prévention des inondations afin de **mieux répondre aux enjeux** présents sur le territoire dans le cadre de l'intérêt général.

LES UNITES DE GESTION DU BASSIN DE L'AUTHION



UN PROGRAMME D'ACTION

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (SAGE) est le **document de planification** pour une politique de gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Il est un document élaboré par les **acteurs locaux** (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat, ...) réunis au sein de la **Commission Locale de l'Eau** (CLE). Ces acteurs locaux établissent un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau. La CLE a ciblé **5 enjeux** pour le bassin de l'Authion :



Le **financement** du Syndicat et du programme d'actions qu'il porte est assuré par les contributions de ses **membres (les EPCI du bassin)** ainsi que par les subventions de ses **partenaires institutionnels** :



Ces financements sont souvent liés à la mise en œuvre d'outils spécifiques. Parmi ces outils, on retrouve sur le bassin versant de l'Authion : le Contrat Territorial Eau (CT Eau 2020-2025).

Le Contrat Territorial Eau est **la mise en œuvre opérationnelle du SAGE de l'Authion**. Les leviers opérationnels à l'échelle du bassin résultant de la stratégie du SAGE et du diagnostic agricole sont déclinés dans l'ordre de priorité suivant :

- 1** Gestion quantitative ;
- 2** Restauration hydromorphologique des cours d'eau et des milieux aquatiques ;
- 3** Réduction des pollutions ciblées ou diffuses ;
- 4** Transferts « Trames verte et bleue » : réduction des transferts vers les milieux récepteurs ;
- 5** Gouvernance et de communication des actions.

LES ACTEURS AGRICOLES DU CT EAU

Dans le cadre du Contrat Territorial Eau Authion, un Groupe Technique Prescripteurs a été constitué, auquel les différentes structures de conseil agricole intervenant sur le bassin versant sont invitées à participer. Une charte est en cours de rédaction avec les prescripteurs du territoire. Elle devrait paraître fin 2021. Les structures suivantes ont à ce jour été sollicitées :

LES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES



LES COOPÉRATIVES, DISTRIBUTEURS ET STRUCTURES DE CONSEIL



Etablissements RIPERT Frères SAS

Etablissements DURAND

ÉLEVAGES / LAITERIE

Louis Tessier
FROMAGER

CONSEIL ET PRODUCTION MARAÎCHÈRES



VITICULTURE

VINS DE BOURGUEIL
— Grands Vins de Loire —

Saint
Nicolas
DE BOURGUEIL

// Unique en Loire //

CONSEIL ET PRODUCTION EN HORTICULTURE ET PÉPINIÈRES



HORTIVAL
diffusion

ARBORICULTURE



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE FRUITS
DE MAINE ET LOIRE



AMÉNAGEMENT PAYSAGE / HAIES



TOURAINE - VAL DE LOIRE

CONSEIL



SEMENCES



Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs

Union des Producteurs de Semences d'Anjou

DISTRIBUTEURS - IRRIGATION







FICHES ACTIONS

ANALYSER ET FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES

Votre exploitation est un système complexe, engager des mutations demande de la réflexion...

Des outils existent pour vous accompagner et impulser des mutations !

**ACTION 1 - VISITES INDIVIDUELLES
« ÉCOUTE-CONSEIL »**

**ACTION 2 - DIAGNOSTIC-CONSEIL
AGRO-ENVIRONNEMENTAL
D'EXPLOITATION**

**ACTION 3 - ENTRETIEN INDIVIDUEL
D'INFORMATION SUR LA
CONVERSION À L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**

**ACTION 4 - DIAGNOSTIC-CONSEIL
« CONVERSION À L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE »**

**ACTION 5 - BOUTS DE CHAMPS ET
ESSAIS VITRINE**

ACTION 1 - VISITES INDIVIDUELLES « ÉCOUTE-CONSEIL »



Réalisation d'une visite d'exploitation



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Secteurs prioritaires
(2023-2025)

L'action concerne l'ensemble des
exploitants agricoles
du Bassin Versant de l'Authion



DURÉE

1 à 2 heures



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

Gratuit



CONTACT

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion
et de ses Affluents

SELLIER Anastasia
07 72 43 75 67
anastasia.sellier@loireauthion.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous souhaitez avoir un avis extérieur sur votre exploitation ? Cette première visite, proposée par le Contrat Territorial Eau du bassin de l'Authion, vous permettra de poser les premières pierres.

C'est une visite individuelle d'environ 1 à 2 heures. L'objectif est la collecte d'indicateurs pour mieux connaître et suivre l'agriculture du territoire. C'est aussi l'occasion de vous orienter vers des activités du programme d'action qui vous concernent (groupes de progrès, sensibilisation à l'AB, diagnostic irrigation) et d'amorcer une réflexion. Ces rendez-vous seront également l'occasion de faire remonter du terrain des besoins en formations, démonstrations techniques, et de repérer pour diffuser ensuite des pratiques innovantes.

Suite aux visites, une synthèse anonyme sera réalisée chaque année, permettant à chaque agriculteur de se situer par rapport à la moyenne du territoire.

RÉALISATEURS





ACTION 2 - DIAGNOSTIC-CONSEIL AGRO-ENVIRONNEMENTAL D'EXPLOITATION

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous souhaitez poser les bases de changements techniques et vous assurer de la viabilité du système d'exploitation ? Ce diagnostic vous permettra de mieux vous positionner face aux enjeux agro-environnementaux.

À la suite de ce diagnostic, vous pourrez prétendre à une première approche de Haute Valeur Environnementale (HVE) si vous le souhaitez. Il peut également servir de base pour le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP).

Il a pour but la réalisation d'un diagnostic complet de l'exploitation et l'analyse du système et de ses évolutions au vu des pratiques agronomiques (fertilisation, traitements phytosanitaires, travail du sol).

Suite à la rencontre avec le conseiller, rédaction d'un plan d'action personnalisé sur différents niveaux :

- Réglementaire,
- Stratégique,
- Agronomique,
- Technique,
- Aménagement parcellaire,
- Sensibilité environnemental des parcelles.

Une nouvelle visite est prévue 2 ans après le diagnostic pour faire le point sur la mise en œuvre du plan d'action personnalisé, et ajuster les objectifs face aux évolutions déjà menées.

Réalisation d'un diagnostic-conseil agro-environnemental de l'ensemble du siège d'exploitation, du parcellaire et des pratiques de l'agriculteur.

TERRITOIRE ÉLIGIBLE



Secteurs prioritaires (2023-2025) :

L'action concerne l'ensemble des exploitants agricoles du Bassin Versant de l'Authion, qui ont préalablement réalisé une Visite Ecoute-Conseil.

DURÉE



- Diagnostic d'exploitation (N)
- Suivi agronomique après 2 ans (N+2)

1/2 journée à 1 journée de terrain
Restitution individuelle suite à la rédaction du rapport.

COÛT POUR L'AGRICULTEUR



Reste à charge du diagnostic = 230 € HT

Reste à charge du suivi = 200 € HT

CONTACT



Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

SELLIER Anastasia
07 72 43 75 67
anastasia.sellier@loireauthion.fr

RÉALISATEURS



ACTION 3 - ENTRETIEN INDIVIDUEL D'INFORMATION SUR LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Évaluer la faisabilité de la conversion à l'agriculture biologique de votre exploitation.



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Tous les agriculteurs du bassin de l'Authion.



DURÉE

2 à 4 heures



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

Gratuit



CONTACTS

Chambre Agriculture

COCAUD Elisabeth

02 41 96 75 41

elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr

GABB ANJOU

ROHRBACHER Marion

02 41 37 19 39

mrohrbachergabbanjou@orange.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous réfléchissez à un éventuel passage en agriculture biologique, vous souhaiteriez quelques éléments de réflexion avant de vous engager réellement dans la conversion bio ? Cet entretien est fait pour vous.

Entretien de 2 à 4 h afin d'analyser la situation et les données du projet. Visite d'un conseiller spécialisé en agriculture biologique.

L'objectif est de disposer des informations nécessaires sur les conditions de réussite d'une conversion à l'agriculture biologique et des accompagnements mobilisables.

RÉALISATEURS





ACTION 4 - DIAGNOSTIC-CONSEIL

« CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

DESCRIPTION DE L'ACTION

C'est un accompagnement individuel, pour analyser la situation et les données de votre projet avec l'aide d'un conseiller spécialisé en agriculture biologique.

Il s'agit d'un accompagnement progressif :

Niveau BIO 1 : Le diagnostic de conversion en agriculture biologique

Rendez-vous d'une demi-journée sur l'exploitation avec un conseiller afin de réaliser :

- Une évaluation technique et réglementaire de la faisabilité de votre projet ;
- La mise à disposition des informations nécessaires sur les conditions de réussite de la conversion en Agriculture biologique ;
- Un accompagnement de vos démarches de conversion sur les aspects stratégiques administratifs et aides financières.

Niveau BIO 2 : L'étude prévisionnelle de conversion en agriculture biologique

1 à 2 rendez-vous sur votre exploitation avec un conseiller spécialisé afin de :

- Réaliser une étude technico économique d'une conversion à l'agriculture biologique avec simulation du projet de transition sur 5 ans ;
- Identifier les évolutions à mettre en œuvre ;
- Etablir un plan d'action en fonction de vos objectifs.

Bénéficiaire d'un conseil personnalisé pour réussir votre installation ou conversion à l'agriculture biologique.

TERRITOIRE ÉLIGIBLE



Tous les agriculteurs du bassin de l'Authion.

DURÉE



1 visite pour le diagnostic niveau 1
1 à 2 visites pour le diagnostic niveau 2

COÛT POUR L'AGRICULTEUR



Niveau BIO 1 : reste à charge agriculteur = 100 € HT

Niveau BIO 2 : reste à charge agriculteur = 300 € HT

CONTACTS



Chambre Agriculture

COCAUD Elisabeth
02 41 96 75 41
elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

SELLIER Anastasia
07 72 43 75 67
anastasia.sellier@loireauthion.fr

RÉALISATEURS DANS LE MAINE ET LOIRE



RÉALISATEURS EN INDRE ET LOIRE



ACTION 5 - BOUTS DE CHAMPS ET ESSAIS VITRINE



Des expérimentations ont lieu sur le bassin, et elles ouvrent leurs portes à tous. Venez les visiter !



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Tous les agriculteurs du territoire du bassin versant.



DURÉE / DATE / LIEUX

½ journée

Selon programme annuel disponible dans la rubrique « Agenda » du site Internet du SAGE Authion



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

Gratuit



CONTACTS

Chambre d'Agriculture

ROUSSEAU Salomé

02 49 18 78 35

salome.rousseau@pl.chambagri.fr

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

SELLIER Anastasia

07 72 43 75 67

anastasia.sellier@loireauthion.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous souhaitez vous tenir à jour des résultats des essais menés près de chez vous ?

Chaque année, le Contrat Territorial Eau finance des essais et des animations à vocation pédagogique. Il en résulte systématiquement des bouts-de-champs, des démonstrations de matériel et de pratiques culturales, des visites d'essais sur des thématiques diverses en lien avec la qualité et la quantité d'eau (sol, gestion des intrants, techniques alternatives aux produits phytosanitaires, irrigation, ...).

Voici quelques thématiques prévues :

- Pilotage de l'irrigation ;
- Agriculture de conservation des sols ;
- Adapter ses Intrants au potentiel des sols et améliorer sa réserve utile ;
- Partage d'expérience sur l'agriculture biologique ;
- Essai de techniques alternatives pour la gestion des altises sur le chanvre.

Les animations sont réalisées par des opérateurs du territoire.

RÉALISATEURS



Liste non-exhaustive



OPTIMISER SON IRRIGATION

*L'irrigation est un poste coûteux et chronophage.
Ce poste clé mérite toute votre attention.
Voici un éventail de solutions pour optimiser son déploiement.*

**ACTION 1 - LE DIAGNOSTIC-
CONSEIL EFFICIENCE EN
IRRIGATION**

**ACTION 2 - BULLETIN INF'EAU
AUTHION**

**ACTION 3 - RÉSEAU DE SONDÉS
CAPACITIVES**

ACTION 1 - LE DIAGNOSTIC-CONSEIL ECONOMIE D'EAU EN IRRIGATION



Réalisation d'un diagnostic-conseil économie d'eau de l'irrigation de l'exploitation



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Secteurs prioritaires (2023-2025) :

L'action concerne l'ensemble des exploitants agricoles du Bassin Versant de l'Authion, qui ont préalablement réalisé une Visite Ecoute-Conseil.



DURÉE

1/2 journée à 1 journée de terrain puis restitution suite à la rédaction du rapport



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

Reste à charge prévisionnel de 230 € / diagnostic pour l'agriculteur (coût réel d'un diagnostic ≈ 2500 €)



CONTACT

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

SELLIER Anastasia
07 72 43 75 67
anastasia.sellier@loireauthion.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'irrigation est un levier non négligeable pour sécuriser le rendement des cultures. Mais elle demande beaucoup de temps, cela va de l'observation de sa culture à la mise en place du matériel et à son déplacement. Alors n'hésitez plus à le réfléchir avant d'être en pleine saison !

Cela peut passer par l'amélioration de son pilotage par des outils dédiés ou par l'optimisation de son efficacité, ou faire évoluer le matériel utilisé.

Ce diagnostic sera un véritable atout pour mieux gérer son irrigation et mieux connaître les marges de manœuvre possibles. **Réalisation d'un diagnostic complet de l'irrigation :**

- État des lieux de l'irrigation sur l'exploitation,
 - Visite du matériel,
 - Recueil des données,
 - Analyse du système et du matériel d'irrigation et des pratiques de gestion du sol.
- Suite à la visite : rédaction d'un **plan d'actions personnalisé** pour atteindre la situation préconisée d'un point de vue :
- Réglementaire,
 - Stratégique,
 - Agronomique et Technique,
 - Rédaction d'un rapport et restitution du diagnostic sur l'exploitation.

RÉALISATEURS



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE**



ACTION 2 - BULLETIN INF'EAU AUTHION



Le bulletin d'information sur l'état de la ressource en eau du bassin de l'Authion

DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin d'affiner l'irrigation sur votre exploitation, et d'être au plus près des besoins de la culture, une lettre d'information existe, elle est diffusée en période d'irrigation, toutes les semaines par la Chambre d'Agriculture des Pays de Loire, en partenariat avec les opérateurs du territoire (Limagrain, Terrena, Béjo, GSN, Vilmorin). C'est le bulletin Inf'Eau Authion, il contient :

- des actualités réglementaires (arrêté sécheresse),
- la météo à 7 jours,
- un état de la ressource en eau du territoire,
- un état sur les alertes de restriction par secteur,
- des éléments techniques par cultures irrigables : Maïs semence, Maïs grain et ensilage, chanvre semence, légumes...

En période d'irrigation, inf'eau s'appuie sur un réseau de sondes capacitatives implantées de sur le bassin et concerne des parcelles avec des terres différentes et représentatives.

RÉALISATEURS



TERRITOIRE ÉLIGIBLE



Les irrigants du Maine-et-Loire

TEMPORALITÉ



Parution hebdomadaire (en général le mercredi) sur la période d'irrigation (juin à septembre), sur le [site internet de la Chambre d'Agriculture des Pays de Loire](#)

COÛT POUR L'AGRICULTEUR



Gratuit

CONTACT



Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

PIHEE Nicolas

02 41 96 75 79

nicolas.pihee@pl.chambagri.fr

ACTION 3 - RÉSEAU DE SONDÉS CAPACITIVES



Piloter son irrigation et avoir des outils d'aide à la décision connectés, c'est possible !



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Tout irrigant du territoire en production de maïs (grain, ensilage, semences), chanvre semences, haricot semences, légumes.



DURÉE

Une demi-journée pour les exploitants équipés de sondes



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

Gratuit



CONTACT

Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

PIHEE Nicolas

02 41 96 75 79

nicolas.pihee@pl.chambagri.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les sondes capacitatives sont des capteurs d'humidité du sol qui mesurent en continu l'humidité du sol sur les différents horizons et permettent de suivre au long de la saison la désaturation progressive en eau du sol puis le niveau de remplissage de la réserve utile.

C'est un outil d'aide à la décision permettant d'optimiser les dates de déclenchement de l'irrigation et d'adapter la conduite de son irrigation au besoin réel des cultures en fonction des conditions pédoclimatiques de l'année.

Chaque année, une vingtaine de sondes capacitatives sont implantées sur différentes cultures sur le bassin de l'Authion. Ce réseau permet de collecter les données d'état de la réserve utile des sols sur les principaux types de cultures irriguées représentées sur le bassin de l'Authion : maïs grain et ensilage, maïs semences, chanvre semences, haricots semences... Ainsi la Chambre d'agriculture recherche chaque année une vingtaine d'irrigants prêts à accueillir une sonde.

Les données recueillies sont utilisées pour la rédaction du bulletin Inf'Eau Authion et chaque irrigant reçoit un conseil hebdomadaire via une application, sur la conduite de l'irrigation.

RÉALISATEURS





FICHES ACTIONS

ÉCHANGER SUR SES PRATIQUES

Se former, s'informer, réfléchir et avancer cela est possible mais plus rapide et plus facile si c'est réalisé à plusieurs... Engagez vous !

**ACTION 1 - GROUPE
MAÏS SEMENCE**

**ACTION 2 - GROUPE TECHNIQUE
BIOSTIMULATION DE LA SYNERGIE
SOL-PLANTES EN SYSTEMES
GRANDES CULTURES**

**ACTION 3 - GROUPE DE
MARAÎCHERS**

**ACTION 4 - GROUPE TECHNIQUE
CULTURALE SIMPLIFIÉ (TCS)
VALLÉE**

**ACTION 5 - EMERGENCE DE
GROUPE**

ACTION 6 - GROUPE CHANVRE

ACTION 1 - GROUPE MAÏS SEMENCE



Animation de groupes d'échanges



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Producteurs de Maïs semence du territoire



DURÉE

1 journée de formation
2 1/2 journées de visites par an
sur la vallée de l'Authion



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

85 € HT par journée programmée
dont 71 € déductible d'impôt

Ces actions collectives sont financées en partie par VIVEA



CONTACT

Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

ROUSSEAU Salomé
02 49 18 78 35
salome.rousseau@pl.chambagri.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

Un groupe de producteurs de Maïs semence de la vallée en contrat avec Limagrain et Terrena vient de se créer. Il va se réunir pour échanger et travailler sur l'amélioration des sols. S'informer, se former, se rassurer, faire intervenir des experts pour prendre du recul et gagner en performances.

Le Groupe a choisi en 2021 de travailler autour des thématiques suivantes :

- Bien gérer les couverts et l'apport de matières organiques
- Implanter des couverts en sol difficiles (terres argileuses)
- Augmenter les potentiels en matière organique et gérer la réserve utile du sol.
- Tester des Sondes capacitatives.

RÉALISATEURS





ACTION 2 - GROUPE TECHNIQUE BIOSTIMULATION DE LA SYNERGIE SOL- PLANTES EN SYSTEMES GRANDES CULTURES

*Consolidation et continuité du
groupe de progrès*

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis fin 2021, un groupe d'agriculteurs s'est créé dans la Vallée et le Noyantais pour appréhender les bases de l'agriculture de régénération des sols à travers les thématiques suivantes :

- Savoir optimiser l'équilibre chimique de son sol avec des analyses type "Kinsey-Albrecht" pour lancer les bases de la fertilité
- Amplifier le travail sur les couverts végétaux pour accélérer l'humification des sols et la restitution d'éléments nutritifs
- Allier la fissuration des sols et TCS/SD pour booster la fertilité et l'enracinement complétés par l'utilisation de ferments "maison"
- Piloter la nutrition et la santé des plantes par des analyses de sèves et des apports foliaires (oligos, macérations, etc.) pour réduire l'utilisation d'intrants chimiques.

Lors de chaque campagne, une intervention ou visite extérieure en plus de tours de parcelles chez les participants, est prévue pour prolonger les échanges sur **les thématiques d'agriculture de régénération et de nutrition des plantes** (couverture des sols et diversité de la rotation, réduction du travail du sol et utilisation de biostimulants).

RÉALISATEURS



TERRITOIRE ÉLIGIBLE



Les exploitations en polycultures (avec ou sans élevage) du bassin de l'Authion

DURÉE



3 journées l'hiver (salle et terrain)

1 ou 2 tours de parcelles spontanés au printemps

Sur le bassin de l'Authion et en périphérie

COÛT POUR L'AGRICULTEUR



Ces actions collectives co-financées par VIVEA (sous conditions d'éligibilité) et dans le cadre du Contrat Territorial Eau porté par le SMBAA

CONTACT



ACTIS ENVIRONNEMENT, service
Agronomie

LIOTON Cédric

07 64 87 82 42

clioton@49.cerfrance.fr

ACTION 3 - GROUPES DE MARAÎCHERS



Animation de plusieurs groupes d'échanges de la filière maraîchage.



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Exploitations maraichères du bassin de l'Authion et en périphérie



DURÉE

3 1/2 journées par an :
2 sur le terrain et une en salle.



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

Gratuit pour les adhérents au CDDL



CONTACT

Comité Départemental de Développement Légumier (CDDL) 49

02 49 18 78 44

maraichage@pl.chambagri.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous êtes maraîcher, vous avez l'envie d'échanger sur vos pratiques, de progresser avec vos confrères et de vous questionner sur les problèmes rencontrés durant la campagne culturale ? Trois groupes d'échanges existent :

- Culture de légumes racines : Panais, Carotte, Radis noir...
 - Culture de Légumes d'été sous abri : Tomate, Aubergine, Poivron...
 - Culture de salades
- Il est prévu 3 grands rendez-vous dans l'année :
- Une réunion en parcelle au printemps ou en été,
 - Une seconde réunion en parcelle en été,
 - Une dernière réunion en salle pour le bilan de campagne.

L'objectif étant de discuter des problématiques liées aux conditions climatiques lors des visites en parcelle ou sur des essais et d'échanger sur des améliorations possibles. Puis de faire un bilan de la campagne passée afin de trouver des pistes d'améliorations pour la campagne suivante.

RÉALISATEURS





ACTION 4 - GROUPE TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIÉ (TCS) VALLÉE

Animation de groupes d'échanges

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2017, un groupe d'agriculteur s'est créé dans la vallée de l'Authion, le thème principal est les techniques culturales simplifiées (TCS), les couverts végétaux, la fertilité des sols et les itinéraires techniques.

Pour 2020-2021 les thématiques travaillées sont :

- Maîtriser les bas volumes pour améliorer l'efficacité des traitements et réduire les IFT
- Nutrition des plantes et fertilité des sols
- Découverte d'une exploitation en agriculture de conservation des sols.
- Chaque année le groupe valide les thèmes à aborder l'année suivante et le rythme des formations.

Vous avez déjà engagé des changements de pratiques ? Vous souhaitez vous lancer mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous avez besoin de témoignages d'autres agriculteurs pour vous rassurer sur les techniques culturales simplifiées ? **N'hésitez pas à nous contacter, il reste des places dans ce groupe !**

RÉALISATEURS



TERRITOIRE ÉLIGIBLE



Les agriculteurs en technique culturale simplifiée

DURÉE



3 journées de réunion dans l'année
Sur la vallée de l'Authion

COÛT POUR L'AGRICULTEUR



85 € HT par journée programmée
dont 71 € déductible d'impôt

Ces actions collectives sont financées en partie par VIVEA

Pas de financement dans le cadre du Contrat Territorial Eau porté par le SMBAA

CONTACT



Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

BOUC Emmanuel

02 49 18 78 35

emmanuel.bouc@pl.chambagri.fr

ACTION 5 - EMERGENCE DE GROUPE



Création et animation d'un groupe de progrès



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Agriculteurs



DURÉE

Plusieurs réunions à l'année à décider ensemble ; des formations à la carte avec des experts,

Sur la vallée de l'Authion



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

85 € d'adhésion pour la journée de formation dont 71 € déductible d'impôt



CONTACT

Chambre d'Agriculture :

ROUSSEAU Salomé

02 49 18 78 35

salome.rousseau@pl.chambagri.fr

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous avez envie de vous former, tout en échangeant sur vos pratiques et en partageant vos ressentis avec d'autres agriculteurs ?

Vous souhaitez expérimenter de nouvelles techniques, mais il vous manque des éléments pour vous lancer ?

Vous avez identifié des thèmes que vous souhaiteriez travailler avec d'autres agriculteurs ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de la chambre d'agriculture. Vous pourriez être le précurseur pour initier une dynamique collective !

RÉALISATEURS





ACTION 6 - GROUPE CHANVRE

Animation de groupe de progrès

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous êtes producteur de chanvre semences et vous souhaitez approfondir vos techniques culturales ? Un groupe d'échange entre agriculteurs de cette filière spécifique existe.

La production de semences de chanvre est une spécificité de la vallée de l'Authion, cette production en pleine expansion pose de nombreuses questions techniques sur la gestion de l'enherbement de la culture, le contrôle des insectes ravageurs, le recours à l'irrigation...

La coopérative Hemp'it et la chambre d'agriculture se sont mobilisés pour proposer des moments d'échanges et de formations sur cette culture de semence possédant peu de références agronomiques.

Le groupe choisira annuellement les thématiques à aborder.

Exemples de thèmes pouvant être traités : Les pratiques d'irrigation, réfléchir à sa rotation, diversifier les rotations, réduire les intrants, adapter les itinéraires techniques à la réduction des produits phytosanitaires, faire le point sur les techniques sans labour...

RÉALISATEURS



TERRITOIRE ÉLIGIBLE



Producteurs de chanvre semences du territoire

TEMPORALITÉ ET LIEUX



Plusieurs réunions à l'année à décider ensemble

Sur la vallée de l'Authion

COÛT POUR L'AGRICULTEUR



85 € d'adhésion pour la journée de formation dont 71 € déductible d'impôt

CONTACT



Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

ROUSSEAU Salomé
02 49 18 78 35
salome.rousseau@pl.chambagri.fr

Hemp'it

CHAMBALLON Nicolas
02 41 45 23 23
n.chamballon@hemp-it.coop





AMÉNAGER SON EXPLOITATION

Vos abords de parcelles jouent un rôle crucial pour la bonne gestion de vos cultures, autant pour favoriser les auxiliaires que pour protéger vos cultures ou limiter l'érosion.

ACTION 1 - PLANTATION DE HAIES

ACTION 2 - CRÉATION ET GESTION DES MARES

Les haies nous rendent une multitude de **services**. En effet, elles ...

AGRICOLES

Favorisent les auxiliaires de cultures et limitent l'usage des produits phytosanitaires

Améliorent indirectement les rendements

Produisent des copeaux utilisables en paillage de stabulation

Bonifient et protègent les sols de l'érosion

PATRIMONIAUX

Font partie de l'identité du territoire

Valorisent le patrimoine naturel et paysager du territoire

ÉCONOMIQUES

Produisent des fruits, du bois de chauffage et du bois d'œuvre

Protègent les animaux et les cultures :
du vent (effet brise vent)
du soleil (effet parasol)

Haies à enjeux eau :
perpendiculaires au sens de la pente

Améliorent la qualité de l'eau par dégradation des nitrates et des produits phytosanitaires par **infiltration**

Améliorent la recharge des nappes et la gestion de la ressource hydrique

Stabilisent les berges

Régulent les écoulements et **préviennent** des inondations

Ont un effet « puits de carbone »

Sont des réservoirs de biodiversité, des zones :

- nourricières
- de reproduction
- de refuge

ENVIRONNEMENTAUX

ACTION 1 - PLANTATION DE HAIES



Planter des haies et se former à leur entretien

DESCRIPTION DE L'ACTION

Si sur vos exploitations vous avez des projets de réaménagement ou de plantation de haies, il existe sur le territoire des moyens pour vous accompagner.

La multifonctionnalité de la haie permet de répondre à différents enjeux : réduire l'érosion, limiter le transfert des pollutions dans les eaux de surface, favoriser l'infiltration et la rétention d'eau. La haie est également un support pour accueillir les auxiliaires de culture et les pollinisateurs. Elle peut également avoir une vocation économique (fruits, bois-énergie).

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour tout projet de plantation d'un minimum de 100 mètres linéaires dans l'espace rural : choix des végétaux, des protections et du paillage en fonction des objectifs. La mise en œuvre des travaux est également accompagnée de la préparation du sol à la plantation.

Le projet comprend :

- Les essences locales choisies
- La fourniture
- La pose de paillage ou de produits biodégradables à 100%
- La fourniture de protections à gibiers
- Les tuteurs en bois naturels
- Le conseil sur le choix des espèces et la plantation



TERRITOIRE ÉLIGIBLE

Agriculteurs, particuliers, collectivités sur du foncé situé en zone agricole



DURÉE

2022-2023



COÛT POUR L'AGRICULTEUR

Reste à charge 40% du coût de la plantation (HT)



CONTACT

Répartition territoriale des maîtres d'œuvre : Voir carte en annexe

EDEN

TERTRAIS Laurent
06 60 89 08 29
l.tertrais@eden49.com

Chambre d'agriculture

VINET Armelle
06 26 64 30 50
armelle.vinet@pl.chambagri.fr

RÉALISATEURS





ACTION 2 - CRÉATION ET GESTION DES MARES

S'informer sur l'implantation de mares et se former.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Vous possédez des mares sur votre exploitation ? Vous ne savez pas comment les entretenir et les valoriser ? Vous avez des questionnements sur la faune et la flore abritées dans vos mares ? Vous souhaitez réaménager une mare, mais vous ne savez pas comment faire et ce que vous souhaitez faire ?

De nombreuses animations sont prévues sur le territoire sur cette question. En effet, des bouts de champs et des formations sont organisés pour apprendre à mieux gérer ces milieux sensibles.

N'hésitez pas à contacter le SMBAA pour connaître les prochaines dates de sensibilisation aux mares, ou pour connaître les modalités réglementaires et financières indispensables pour implanter ou modifier une mare.

TERRITOIRE ÉLIGIBLE



Agriculteurs, particuliers, collectivités, ... du bassin de l'authion

DURÉE



1/2 journée

(dans le cas d'une animation)

COÛT POUR L'AGRICULTEUR



Pas de financement, mais conseil et accompagnement dans les projets de restauration

CONTACT



Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

SELLIER Anastasia

07 72 43 75 67

anastasia.sellier@loireauthion.fr

EDEN

TERTRAIS Laurent

06 60 89 08 29

l.tertrais@eden49.com

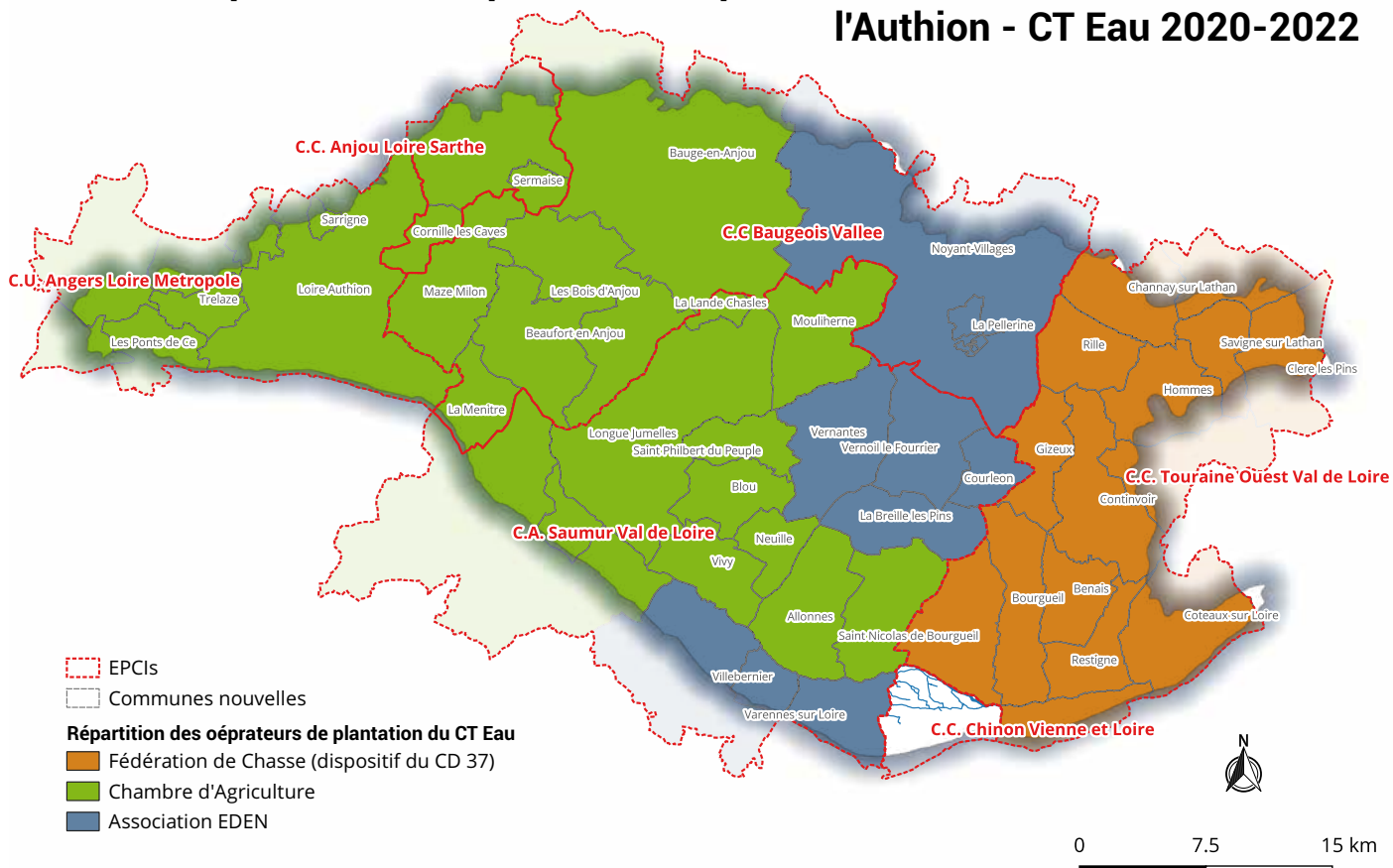
RÉALISATEURS





RÉPARTITION DES OPÉRATEURS DE PLANTATION

Répartition des opérateurs de plantation dans le bassin versant de l'Authion - CT Eau 2020-2022







RÉALISATION | SAGE Authion, SMBAA et Chambre d'agriculture des
Pays de la Loire, juin 2021

CRÉDITS PHOTO | pixabay, Chambre d'Agriculture des Pays de la
Loire et Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

CRÉDIT ILLUSTRATION | ECK, SAGE Authion, 2021



Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | contact@sage-authion.fr | www.sage-authion.fr

Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

BP 70510, 9 rue André Brouard, 49105 Angers

02.41.18.60.00 | www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr